

Fiche partenariat

**CEP Hauts de France –
Contrat d'Etude
Prospective pour la
Branche du Travail
Temporaire**

Juin 2026



AKTO
L'humain au cœur des services

Contrat d'Etude Prospective pour la Branche du Travail Temporaire Hauts de France

Comprendre les dynamiques de l'emploi intérimaire industriel dans les territoires pour sécuriser les parcours des salariés intérimaires

Partenaires : DREETS Hauts de France, FPETT, AKTO

Intervention du FPETT : cofinancement (50 %) et contribution au pilotage

Calendrier : octobre 2025 – décembre 2026

◆ Présentation du partenaire ou des partenaires

AKTO : Opérateur de compétences de la Branche du Travail Temporaire porteur du conventionnement, garant de sa mise en œuvre et du respect des règles de commande publique.

DREETS Hauts-de-France : Service de l'État en région, en charge des politiques publiques de l'emploi et des compétences, accompagnant notamment les transformations économiques et les transitions professionnelles des territoires.

FPETT : Opérateur paritaire de la Branche du Travail Temporaire, cofinancier à hauteur de 50 % et acteur de l'ingénierie de parcours pour les salariés intérimaires.

◆ Contexte et objectifs

Les transformations industrielles à l'œuvre ; transition énergétique, relocalisation, émergence de nouvelles filières ; redessinent les besoins en compétences, créant à la fois des opportunités d'emploi et des enjeux de sécurisation des parcours, notamment pour les salariés intérimaires.

L'étude vise à :

- Réaliser un **diagnostic prospectif emploi-compétences** sur de l'emploi intérimaire dans le secteur industriel en Hauts-de-France
- Identifier les **filières en déclin et en développement**
- Mettre en évidence des **passerelles métiers** et des compétences transférables

- Outiller les acteurs pour **accompagner les transitions professionnelles**
- Proposer un **plan d'actions opérationnel** en matière d'emploi et de formation

◆ Périmètre géographique

Région Hauts-de-France, avec une analyse à l'échelle infra-départementale afin de tenir compte des spécificités territoriales.

◆ Publics et acteurs concernés

- Salariés intérimaires du secteur industriel
- Entreprises de travail temporaire
- Acteurs de l'emploi, de la formation et de la transition professionnelle

Modalités de mise en œuvre du projet

Le projet s'appuie sur une démarche structurée en plusieurs étapes, visant à produire des analyses opérationnelles directement mobilisables par les acteurs du travail temporaire :

1. Un diagnostic territorial et prospectif

- Analyse socio-économique des territoires et des dynamiques industrielles
- Étude de l'emploi intérimaire (volumes, profils, évolutions)
- Identification des filières en transformation et des besoins en compétences
- Réalisation d'entretiens auprès d'acteurs économiques et institutionnels
- Enquête auprès des salariés intérimaires

2. Une identification des compétences et des mobilités professionnelles

- Cartographie des métiers sensibles, émergents et en tension
- Analyse des compétences associées
- Construction de passerelles entre métiers (aires de mobilité)

3. Des outils opérationnels pour les acteurs

- Élaboration de matrices de compétences intégrant les compétences techniques et situationnelles (environnement, organisation, situations de travail)
- Construction d'un plan d'actions emploi-formation
- Mise à disposition d'outils d'aide à la décision

Modalités de cofinancement

Le projet repose sur un financement partagé :

- ☒ **DREETS : (État – BOP 103)** : 35 000 €
- ☒ **FPETT** : (enveloppe de fonds propres) 30 000 €

☒ **AKTO** : contribution financière temps homme dédié au pilotage) 5000€

Budget total : 70 000 €

Le FPETT intervient en cofinancement à hauteur de 50 % des dépenses éligibles, en complément de l'État, dans une logique de levier financier au service des transitions professionnelles.

Modalités d'intervention du FPETT

Modalités d'intervention du FPETT

- Cofinancement de l'étude
- Contribution au **pilotage du projet**
- Apport d'une **expertise spécifique sur l'emploi intérimaire et les parcours professionnels**
- Contribution à l'ingénierie emploi-compétences
- Valorisation des résultats pour orienter les actions de la branche du Travail Temporaire

Quelle plus-value ?

- **Une vision prospective territorialisée** : anticipation des mutations industrielles à l'échelle régionale
- **Un outil d'aide à la décision** : éclairage stratégique pour les acteurs de l'emploi et de la formation
- **Un levier pour sécuriser les parcours intérimaires** : identification de passerelles métiers et de compétences transférables
- **Une dynamique partenariale renforcée** : coordination entre acteurs publics, paritaires et économiques
- **Un effet levier financier** : articulation des financements État / FPETT / AKTO au service des transitions
- **Un impact opérationnel** : production de recommandations concrètes pour adapter l'offre de formation et d'accompagnement

Contact

Pour en savoir plus sur ce partenariat et les travaux menés, contactez le FPETT.